

## MAIRIE de TURENNE



### Arrêté

Portant organisation de l'enquête publique relative au projet de  
PLAN LOCAL d'URBANISME

Le maire,

Vu le code de l'environnement, livre 1<sup>er</sup>, titre II, chapitre III, section 1, articles L 123-1 et suivants et R 123-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 août 2013 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 juin 2015 portant sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 janvier 2018 faisant le bilan de la concertation et prononçant le projet d'arrêt du PLU ;

Vu la décision du 15 mai 2018 de Monsieur le président du tribunal administratif de Limoges ;

Vu les avis formulés par les personnes publiques associées au terme du délai légal de 3 mois de consultation soit le 9 mai 2018 ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

#### Arrête

**Article 1<sup>er</sup>** : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de PLAN LOCAL d'URBANISME du 14 JUIN 2018 au 17 JUILLET 2018 inclus, soit pendant 34 jours consécutifs.

Les demandes d'information relatives au projet peuvent être adressées à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur : Mairie 19 500 TURENNE

**Article 2** : Monsieur René BAUDOUX a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Limoges.

**Article 3** : Le dossier d'enquête comprend l'ensemble des pièces qui ont été adressées aux Personnes Publiques Associées pour avis, notamment une étude d'impact et l'avis de l'Autorité Environnementale, sera tenu à la disposition du public pendant la durée de l'enquête :

- ⑩ sur le site Internet : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr) rubrique « consultation PLU » sur lequel tous les documents constitutifs du dossier sont téléchargeables dans leur intégralité.

⑩ en mairie de TURENNE du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h30 à 16 h 30.

Le dossier d'enquête sera également disponible sur un poste informatique mis à la disposition du public dans les locaux de la mairie aux heures d'ouverture des services précisées ci-dessus.

Le public pourra :

- ⑩ consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie,
- ⑩ adresser ses observations et propositions
  - ↳ pour courrier électronique adressé à [mairieplu@turenne.fr](mailto:mairieplu@turenne.fr), adresse dédiée à cette seule enquête publique,
  - ↳ par correspondance adressée au commissaire enquêteur à la mairie de TURENNE 19500 ;

**Article 4** : Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de TURENNE pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le Jeudi 14 juin 2018 de 9 h à 11h,
- le Vendredi 22 juin 2018 de 9 h à 11h,
- le Vendredi 29 juin 2018 de 14 h 30 à 16 h 30.
- Mardi 10 juillet 2018 de 9 h à 12 h.
- Mardi 17 juillet de 14 h à 16h 30.

**Article 5** : Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, par voies d'affiches, et éventuellement par tout autre procédé, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, **soit le 30 mai 2018 au plus tard**, et pendant toute la durée de celle-ci :

- en mairie de TURENNE
- sur tous les panneaux d'affichage municipaux dans le bourg et les villages. Les affiches seront visibles et lisibles des voies publiques et seront conformes aux dispositions de l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'environnement,
- dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de la Corrèze.
- sur le site internet : [turenne.fr](http://turenne.fr) rubrique « consultation PLU »

**Article 6** : À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à la disposition du commissaire enquêteur et clos par lui-même. Après la clôture du registre et la réception des pièces annexées, il convoquera, dans la huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le demandeur dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

**Article 7** : Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet à la mairie de Turenne :

- le dossier d'enquête publique accompagné du registre et des pièces annexées.
- son rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Ce rapport comporte le rappel de l'objet du projet, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet en réponse aux observations du public,
- ses conclusions motivées, consignées dans une présentation séparée, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Le commissaire enquêteur transmet simultanément une copie de son rapport et de ses conclusions au président du tribunal administratif de Limoges.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête:

- en mairie de Turenne,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'urbanisme et du cadre de vie)
- sur le site internet : [turenne.fr](http://turenne.fr) pendant un an après la clôture de l'enquête.

**Article 8** : A l'issue de la procédure, le conseil municipal de Turenne sera amené à statuer, sur la demande (accord, accord assorti de prescriptions ou refus).

**Article 9** : Les informations relatives à ce dossier : avis d'enquête, avis de l'autorité environnementale, dossier, rapport et conclusions du commissaire enquêteur et décisions statuant sur la demande pourront être consultées au fur et à mesure de l'avancement de l'instruction, sur le site internet à l'adresse suivante : turenne.fr.

**Article 10** : Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Turenne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables, aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

**Article 10 : Ampliation :**

Le présent arrêté sera adressé à :

Monsieur le Préfet de la Corrèze

Monsieur le Président du Tribunal Administratif

Monsieur le commissaire enquêteur

Gendarmerie de Meyssac

Turenne, le 25 mai 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE LIMOGES

1, cours Vergniaud  
87000 Limoges

Téléphone : 05.55.33.91.55  
Télécopie : 05.55.33.91.60

Du lundi au jeudi 8h30-12h/13h30-17h00  
Fermeture le vendredi à 16h00  
<http://limoges.tribunal-administratif.fr>



Limoges, le 15/05/2018

Monsieur le Maire  
Commune de Turenne  
Mairie  
Le Bourg  
19500 TURENNE

Dossier n° : E18000036 / 87 (19) PLU  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION  
COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Objet** : enquête publique relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Turenne.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur René BAUDOUX, en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez **bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.



Le greffier en chef,

Sylvie CHATANDEAU.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

15/05/2018

N° E18000036 /87 (19) PLU

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF



**Décision désignation commissaire enquêteur**

Vu enregistrée le 14/05/2018, la lettre par laquelle la Commune de Turenne demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Turenne ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

Vu la décision de la présidente du Tribunal administratif de Limoges en date du 1<sup>er</sup> mai 2018 donnant à M. Patrick Gensac, vice-président, délégation à l'effet de procéder aux désignations des commissaires enquêteurs ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur René Baudoux est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à la Commune de Turenne et à Monsieur René Baudoux.

Fait à Limoges, le 15/05/2018

Le Vice-Président,

Pour Expédition Conforme,  
Le Greffier en Chef,

Patrick GENSAC.

Sylvie CHATANDEAU



vends taneuse Khun 4 toupies. Tél. 05.55.20.12.65, HR.

- Vds rotative Vicon CM 165, émousseuse 2,50, ratelier balle ronde. Tél. 06.51.45.60.51.
- Vds motofaucheuse T.B.E prix 270€ à débattre, région Bortles-Orgues. Tél. 06.44.75.60.87.

## Véhicules

- Vends fourgonnette Renault Kangoo diesel 1.9 400€. Tél. 05.55.21.48.33.
- Vds caravane Adria 5 places, 1980, 1000€. Tél. 06.19.52.87.79.
- AV Mercedes classe GIK 220 cdi sport 4matic W A7, an 2013, 63500kms, 10cv, BV autom. diesel état irréprochable, prix 23500€. Tél. 05.55.94.31.45.

## Immobilier

- A vendre maison sur axe Malemort/Brive (ancienne pharmacie) 260m<sup>2</sup> sur 3 niveaux. SS carré aménagé. RC commerce avec 2 bureaux WC parking étage. Appart. F5. Chauffage central gaz. 249 000€. Tél. 06.74.82.54.85.
- AV 148 000€ APT T3 80m<sup>2</sup> CV Arsonval copro standing gardien DPE : B. Étig avec asc. Calme lumineux. RNV avec clim. Cuis.ég. et ind. Salon avec pat. 2 gd ch. SDB WC cave garage parking. 06.75.42.90.61.
- Cap-d'Agde loue août T2 cabine loggia 4 pers. Parking piscine sécurisés 200m plage Richelieu. 500€ semaine. Tél. 06.71.31.48.07.
- Maison à vendre à la campagne, 2ch séj. cuis. équipé + garage 1/4

- Vds pigeons couples reproduireur 25€ jeunes pigeons 6€ couples tourterelles 12€ jeunes 5€ à réserver lapins nains. Tél. 05.55.27.15.90, HR.

## Divers

- Haute-Corrèze, j'ai 90 ans et je vends ma piscine hors-sol, en bois, hexagonale, diam. 6m50, vol. 33m<sup>3</sup>, filtration bac à sable, robot-nettoyeur, soldée 1500€. Tél. 05.55.95.03.28.
- Vends BMX bon état 70€. Tél. 06.87.58.69.33.
- Vends table en bois style Régence dessus marqueterie long 125 largeur 90 + 2 rallonges longueur totale 207cm. Très bon état. 20€. Tél. 06.85.79.17.39.
- Vends 1 frigo-congélateur marque Whirlpool 240L. État neuf 200€. Tél.

## ENQUÊTES PUBLIQUES

1819022

### PRÉFET DE LA CORRÈZE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Plan Local d'Urbanisme

#### Commune de TURENNE

Par arrêté du vendredi 25 mai 2018, le maire de TURENNE a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet susvisé, d'une durée de 34 jours consécutifs ; elle est prescrite du jeudi 14 juin 2018 au mardi 17 juillet inclus. Au terme de la procédure, une autorisation ou un refus du PLU, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est monsieur René BAUDOUX ; en cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr). Le public pourra formuler ses observations sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : [mairieplu@turenne.fr](mailto:mairieplu@turenne.fr).
- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire-enquêteur.

- sur un poste informatique, en mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. L'ensemble du dossier comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale sera mis à la disposition du public. Les avis des personnes publiques associées et une note de synthèse préparée par le bureau d'études seront également à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie 19500 TURENNE à l'attention du commissaire-enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de TURENNE :

- Jeudi 14 juin 2018 de 9 h à 11 h.
- Vendredi 22 juin 2018 de 9 h à 11 h.
- Vendredi 29 juin 2018 de 14h30 à 16h30.
- Mardi 10 juillet 2018 de 9 h à 12 h.
- Mardi 17 juillet 2018 de 14 h à 16h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de TURENNE, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr) rubrique « consultation PLU » à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Nom du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable : Mairie 19500 TURENNE  
Tél: 05 55 85 9115 - Courriel : [mairie@turenne.fr](mailto:mairie@turenne.fr).

# La Vie corrézienne

Premier hebdomadaire du département

# l'info et encore

# facebook

## vous donne rendez-vous sur

[facebook.com/laviecorrézienne](https://facebook.com/laviecorrézienne)

## Destination Santé

VENPREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2018

AVIS

et adresse officiels de l'organisme acheteur : CENTRE HOSPITALIER MARIE-DAUZIER-DE-CORNIL. Correspondant : M. Pascal MOKZAN, directeur, 32, Grand-Rue, 19150 Cornil, tél. 05.55.93.69.00, e-mail : ressourcesphysiques@chgcornil.fr

Objet du marché : annulation de l'annonce : travaux de restructuration Centre hospitalier de Cornil.

Le programme des travaux est divisé en 16 lots détaillés dans le CCTP, dont font l'objet de la présente consultation.

Mode de procédure : procédure adaptée.

Date d'envoi à la publication : le 24 mai 2018.

Informations sur l'annulation : déclaration sans suite pour motif d'intérêt local.

459452

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE CORRÈZE. Correspondant : Jean-François LABBATE, place de la Mairie, 19000 Corrèze, tél. 05.55.21.25.21, fax 05.55.21.68.82, e-mail : mairie.correze@wanadoo.fr

Objet du marché : réhabilitation des bureaux de l'usine GMC et créations logements à Corrèze.

Mode de marché de travaux : exécution.

Date d'exécution : 11, rue de la Croix-Ferrée à Corrèze, 19800 Corrèze.

Le marché implique un marché public.

Durée prévisionnelle de l'exercice de ces options : six (6) mois à compter de la notification du marché.

Il y a des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une offre en concurrence.

Les offres sont divisées en lots : oui.

Capacité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date de début du marché ou date de début d'exécution : six (6) mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : le 1er mai 2018.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : le 27 août 2018.

Modalités de participation :

Informations à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

1. Toute décision ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après) ;

2. Une attestation sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ;

3. Une attestation sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du Code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ;

4. Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du Code du travail), (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après) ;

5. Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du Code du

travail et des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après) ;

6. Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) ;

7. Des certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;

8. Le formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ;

9. Le formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif « marché public simplifié » sur présentation du numéro de SIRET : oui.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : le 15 juin 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : quatre-vingt-dix-neuf (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 25 mai 2018.

Renseignements relatifs aux lots :

- lot n° 1 : démolition, gros œuvre. Démolition et restructuration dans l'existant :
  - lots descripteurs : maçonnerie ;
  - CPV, objet principal : 45262522 ;
- lot n° 2 : étanchéité. Réfection toiture :
  - mots descripteurs : étanchéité ;
  - CPV, objet principal : 45261420 ;
- lot n° 3 : bardage bois. Requalification façades existantes :
  - mots descripteurs : bardage ;
  - CPV, objet principal : 45262650 ;
- lot n° 4 : menuiseries extérieures aluminium. Fourniture de menuiseries :
  - mots descripteurs : menuiserie ;
  - CPV, objet principal : 45421000 ;
- lot n° 5 : charpente métallique, serrurerie. Renfort de structure béton :
  - mots descripteurs : charpente, métallerie, serrurerie ;
  - CPV, objet principal : 44316500 ;
- lot n° 6 : menuiseries intérieures bois. Aménagements intérieur :
  - mots descripteurs : menuiserie ;
  - CPV, objet principal : 44220000 ;
- lot n° 7 : plâtrerie, isolation, peinture. Aménagement bureaux et logements :
  - mots descripteurs : plâtrerie, isolation, peinture (travaux) ;
  - CPV, objet principal : 45410000 ;
- lot n° 8 : carrelage, faïence. Aménagement bureaux et logements :
  - mots descripteurs : carrelage ;
  - CPV, objet principal : 45431000 ;
- lot n° 9 : ascenseur. Fourniture et pose d'un ascenseur (neuf) :
  - mots descripteurs : ascenseur ;
  - CPV, objet principal : 42416100 ;
- lot n° 10 : électricité, chauffage. Aménagement bureaux et logements :
  - mots descripteurs : électricité (travaux) ;
  - CPV, objet principal : 09310000 ;
- lot n° 11 : plomberie, chauffage, VMC. Aménagement bureaux et logements :
  - mots descripteurs : plomberie (travaux), chauffage (travaux), ventilation ;
  - CPV, objet principal : 45330000 ;

459460

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mai 2018, il a été constitué une société commerciale libérale ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SPJ AVOCATS.

Siège social : 1, rue des Récollets, 19000 Tulle.

Forme : SELARL.

Capital : 7.500 €

Objet social : avocat.

Gérance : Mlle Sandy LACROIX, « Le Coural », 19330 Saint-Mexant.

Cogérant : M. Jérôme POINS, « La Charrière », 19450 Chamboulive.

Cogérant : M. Pierrick CRONNIER, « La Marsalouze », 19200 Aix.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au RCS de Brive-la-Gaillarde.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

PRÉFET DE LA CORRÈZE

COMMUNE DE TURENNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du vendredi 25 mai 2018, le maire de Turenne a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet susvisé, d'une durée de trente-quatre (34) jours consécutifs. Elle est prescrite du jeudi 14 juin 2018, au mardi 17 juillet inclus.

Au terme de la procédure, une autorisation ou un refus du PLU pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. René BAUDOUX. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet, à l'adresse suivante : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr)
- Le public pourra formuler ses observations sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : [mairieplu@turenne.fr](mailto:mairieplu@turenne.fr)
- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais, sur le site Internet : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr)
- sur support papier, en mairie, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique, en mairie, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

L'ensemble du dossier, comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale, sera mis à la disposition du public. Les avis des personnes publiques associées et une note de synthèse préparée par le bureau d'études seront également à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'adresse suivante : mairie, 19500 Turenne, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

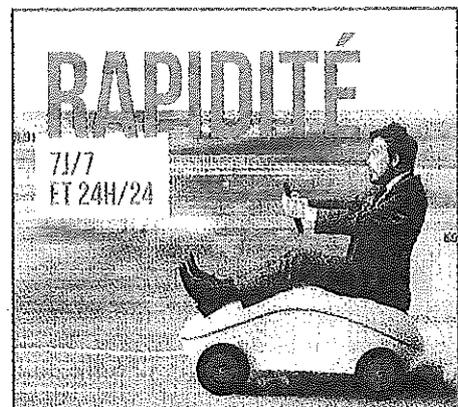
Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Turenne :

- jeudi 14 juin 2018, de 9 heures à 11 heures ;
- vendredi 22 juin 2018, de 9 heures à 11 heures ;
- vendredi 29 juin 2018, de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- mardi 10 juillet 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- mardi 17 juillet 2018, de 14 heures à 16 h 30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Turenne, ainsi que sur le site Internet, à l'adresse suivante : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr) rubrique « consultation PLU », à réception et pendant un (1) an à compter de la clôture de l'enquête.

Nom du maître d'ouvrage ou de la personne publique responsable : mairie, 19500 Turenne, tél. 05 55 85 9115, courriel : [mairie@turenne.fr](mailto:mairie@turenne.fr)

459446



SOCIÉTÉS, PARTICULIERS publiez votre

ANNONCE LÉGALE EN LIGNE

- Rédigez votre annonce à l'aide de nos modèles
- Réglez par CB
- Téléchargez votre attestation

RENDEZ-VOUS SUR

[grandpublic.centreofficielles-legales.com](http://grandpublic.centreofficielles-legales.com)

centreofficielles. Publication sur toute la France

MERCREDI 30 MAI 2018

**CentreFrance**  
Publicité

0 826 09 01 02

annoncesofficielles@centrefrance.com

centreofficielles

